

# La maison des notaires

« Les notaires, par leur vocation, sont depuis longtemps les gardiens de notre mémoire collective » affirme Julien S. Mackay, notaire.

En début de colonisation, tant qu'un hameau ne bénéficie pas d'une étude de notaire, le notaire ambulant ou le tabellion répondent aux besoins des gens de la communauté naissante.

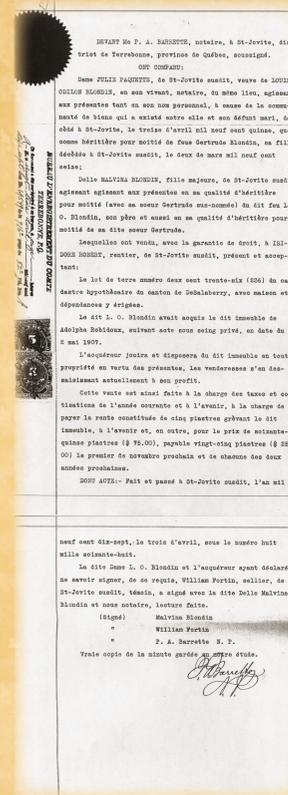


Pierre-Abondius Barrette, premier notaire.  
Source : collection de la Société du Patrimoine SOPABIC

Le notaire ambulant parcourt les paroisses, son encrier de corne sur la hanche et son sac de loup marin sur l'épaule, en quête de contrats de mariage, d'actes de vente, de donations, d'obligations ou d'autres documents à rédiger. La tâche du tabellion est de consigner les actes sans avoir fait de longues études en notariat.

Du fait même de son travail, le notaire est un témoin privilégié des changements financiers, immobiliers et matrimoniaux dans la vie de plusieurs personnes. Toutes les archives conservées dont il est le dépositaire et le gardien, s'avèrent une mine précieuse de renseignements. Elles contribuent grandement à reconstituer l'histoire, à brosser un portrait de société ou à établir les étapes de développement des villes et villages par la date de passation des contrats et la description des lieux, des vieilles demeures et des anciens monuments acquis. Les archives permettent aussi d'identifier les pionniers d'une région et l'emplacement de leur installation initiale, de suivre la succession des propriétaires, de connaître les nouveaux arrivants et de repérer les maisons patrimoniales.

De même, les greffes des notaires apportent une aide considérable aux chercheurs en généalogie grâce aux contrats de mariage. Les contrats immobiliers contiennent aussi des éléments fort intéressants au sujet des terres transmises ou partagées de génération en génération. La combinaison de ces informations permet de remonter les lignées familiales ou d'en étayer certains épisodes.



Contrat du notaire Pierre-Abondius Barrette.  
Source : collection de la Société du Patrimoine SOPABIC

Les notaires occupent également une place importante dans la communauté. Effectivement, ils siègent souvent à titre de conseillers municipaux ou de membres d'un conseil d'administration, en particulier dans les conseils de la Caisse populaire et de la Fabrique. Parfois, ils assument le rôle de conseillers matrimoniaux par la rédaction de contrats de mariage ou de médiateurs dans les conflits entre conjoints ou voisins.

## La lignée d'un greffe à Saint-Jovite<sup>1</sup> depuis 1890

Au temps de la colonisation, les gens recourent soit au notaire anglophone d'Arundel, notaire ambulant, soit au tabellion qui se déplace de Saint-Jérôme une fois par semaine. Très tôt cependant des notaires s'installent dans la localité de Saint-Jovite.

À la fin des années 1880, Pierre-Abondius Barrette est le premier notaire à exercer à Saint-Jovite. L'acte notarié inaugural, signé le 20 juin 1890, marque le début d'une longue chaîne de documents ainsi consignés. Ce greffe a plus de 125 ans aujourd'hui.

En 1948, son successeur, le notaire Calixte Proulx et son fils Gilles, nouvellement diplômé, forment l'étude Proulx et Proulx. Ils installent leur nouveau cabinet sur cet emplacement de la rue Ouimet (rue de Saint-Jovite). Plus tard, Me Réjean La Salle et Me Réjean Villeneuve viennent s'y établir à leur tour et y perpétuent la fonction. Dans le langage populaire, pendant près de 40 ans, *la maison des notaires* règne au coin de cette rue.

1985 marque une coupure et la traditionnelle *maison des notaires* subit un changement de vocation. Pour bénéficier de plus d'espace et d'un aménagement plus moderne, les bureaux sont déménagés sur la rue Charbonneau. Malgré ce changement de vocation, la population a continué à identifier ce bâtiment comme étant *la maison des notaires*, et ce, jusqu'à sa démolition, suite à un incendie, en 2017.

<sup>1</sup>Saint-Jovite est le nom de l'une des anciennes municipalités qui forment aujourd'hui la ville de Mont-Tremblant.



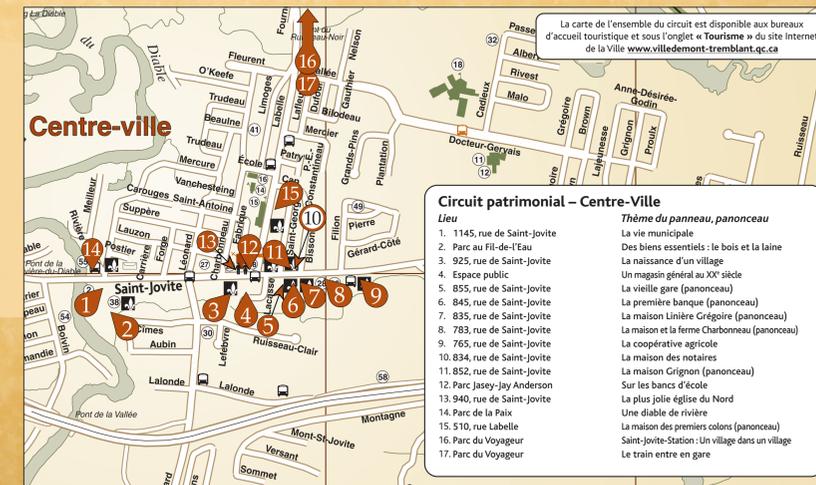
En 1948, Calixte Proulx s'associe à son fils Gilles qui vient de terminer ses études, pour former l'étude Proulx et Proulx.  
Source : collection de la Société du Patrimoine SOPABIC

Recherche et rédaction : Société du Patrimoine SOPABIC

**La lignée se poursuit...** Me Léliane Villeneuve, fille de Me Réjean Villeneuve, et Me Sophie Lasalle, fille de Me Réjean La Salle, aujourd'hui cessionnaires du greffe, expliquent ce que signifie pour elles de reprendre l'entreprise de leur père:

*Une fierté d'assurer la pérennité des réalisations professionnelles de nos pères, de continuer leur œuvre. Un héritage, notre patrimoine familial. Le transfert s'est fait naturellement. C'est un renouveau dans le bureau. Nos pères nous ont transmis leur passion de la profession. Nous sommes heureuses de continuer d'offrir l'excellent service offert dans le passé par La Salle & Villeneuve. Notre clientèle, on y tient, elle est précieuse pour nous. Nous avons un service personnalisé; nos clients, on les connaît. Nous avons un historique de transfert de propriétés qui date d'avant 1900 et ces mêmes familles reviennent nous voir... On a vu nos pères rendre service aux gens et nous voulons continuer cette façon de faire. Il y a un lien de fidélité de tous ces clients qui reviennent à notre étude, de génération en génération.*

Extrait d'une entrevue de Tremblant Express, Xpress Affaires, réalisée par Dominic Lavoie. Édition du 30 décembre 2013.



De plus amples informations sur les thèmes du circuit sont disponibles sous l'onglet « Tourisme » du site Internet de la Ville [www.villedemont-tremblant.qc.ca](http://www.villedemont-tremblant.qc.ca).

An English version of this text is available on the Ville website at [www.villedemont-tremblant.qc.ca](http://www.villedemont-tremblant.qc.ca), in the "Tourism" section.



Ville de  
**MONT-TREMBLANT**